



Nouméa, le 14 mars 2018

L'inspecteur général de  
l'Administration de  
l'Education nationale et de  
la Recherche,  
Vice-recteur de la Nouvelle-  
Calédonie  
Directeur général des  
enseignements

Pôle  
Expertise  
des établissements  
et de la pédagogie

Inspection pédagogique du  
second degré

VR/IPR/JC  
n° 3211/2018/045

Affaire suivie par :  
Jérôme CLEMENT

Bureau 221  
Téléphone  
(687) 26 62 59  
Fax  
(687) 26 62 07  
Mél.

Jerome.Clement@ac-  
noumea.nc  
1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

L'inspecteur général de l'administration  
de l'éducation nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
directeur général des enseignements

à

Mesdames et messieurs les directeurs des EPENC

**Objet : réorganisation du SVEE-PSMS, création d'une équipe d'accompagnement des établissements (EAE) et d'une cellule d'écoute et de soutien psychologiques (CESP)**

**PJ : 2 annexes**

Dans un message électronique du 29 novembre dernier, je vous informais de la réorganisation à venir du SVEE-PSMS du Vice-rectorat (Service Vie de l'Elève et de l'Etudiant-Promotion de la Santé en Milieu Scolaire) qui verrait sa composition renforcée dans une perspective « vie scolaire ».

En cette rentrée, je vous confirme que Monsieur Gérald GIACOMINO, conseiller principal d'éducation, déchargé à temps plein de ses fonctions en établissement, et Madame Magali BONTEMPO, conseillère principale d'éducation, déchargée à mi-temps, exercent désormais les fonctions de chargés de mission « vie scolaire » au sein du SVEE-PSMS.

L'organigramme joint à la présente note (annexe 1) précise l'organisation générale du SVEE-PSMS qui a, en conséquence, été retenue et les champs d'intervention qui sont désormais couverts par ce service dans les domaines éducatifs, sociaux et de santé.

Cette réorganisation du SVEE-PSMS a notamment autorisé la création d'une Équipe d'Accompagnement des Établissements (EAE).

Organisée en trois pôles (santé, social, éducatif - annexe 2), l'EAE est composée :

- pour le pôle « santé » : de Madame LEHMANN, médecin conseiller technique du vice-recteur, et de Madame GARIN, infirmière coordinatrice ;
- pour le pôle « social » : de Madame RICHARD, assistante sociale coordinatrice ;
- pour le pôle « éducatif » : de Monsieur GIACOMINO et de Madame BONTEMPO, chargés de mission « vie scolaire », voire de l'IA-IPR Etablissements et vie scolaire, selon les situations rencontrées.



2 / 2

Désormais, pour toute situation « particulière » que vous rencontrerez dans votre établissement - et notamment pour tout acte d'incivilité ou de violence dont vous aurez informé le vice-rectorat via Monsieur GIACOMINO (79.52.66) et par une déclaration dans le logiciel CIVINC - l'EAE pourra convenir avec vous de l'intervention au sein de votre établissement d'un ou de plusieurs de ses membres pour assurer un accompagnement dans les domaines éducatif, social ou de santé.

En fonction des situations rencontrées et des besoins que vous exprimerez, le pôle « santé » de l'EAE, par exemple, pourra décider avec vous, soit d'intervenir directement au sein de l'établissement, soit de mettre en place une cellule d'écoute et de soutien psychologiques (CESP) pour les élèves, les personnels ou les parents d'élèves. Composée de personnels spécialisés (psychologues de l'éducation nationale, infirmiers, ...), la CESP pourra être mis en place dans des délais très courts.

Cette nouvelle organisation, qui se veut au service des établissements scolaires, fera l'objet d'une présentation à l'occasion des réunions de bassin de personnels de direction qui se tiendront les 19, 22 et 27 mars.

*Je attire votre  
attention sur  
ces dispositions  
dans le contexte  
actuelle*

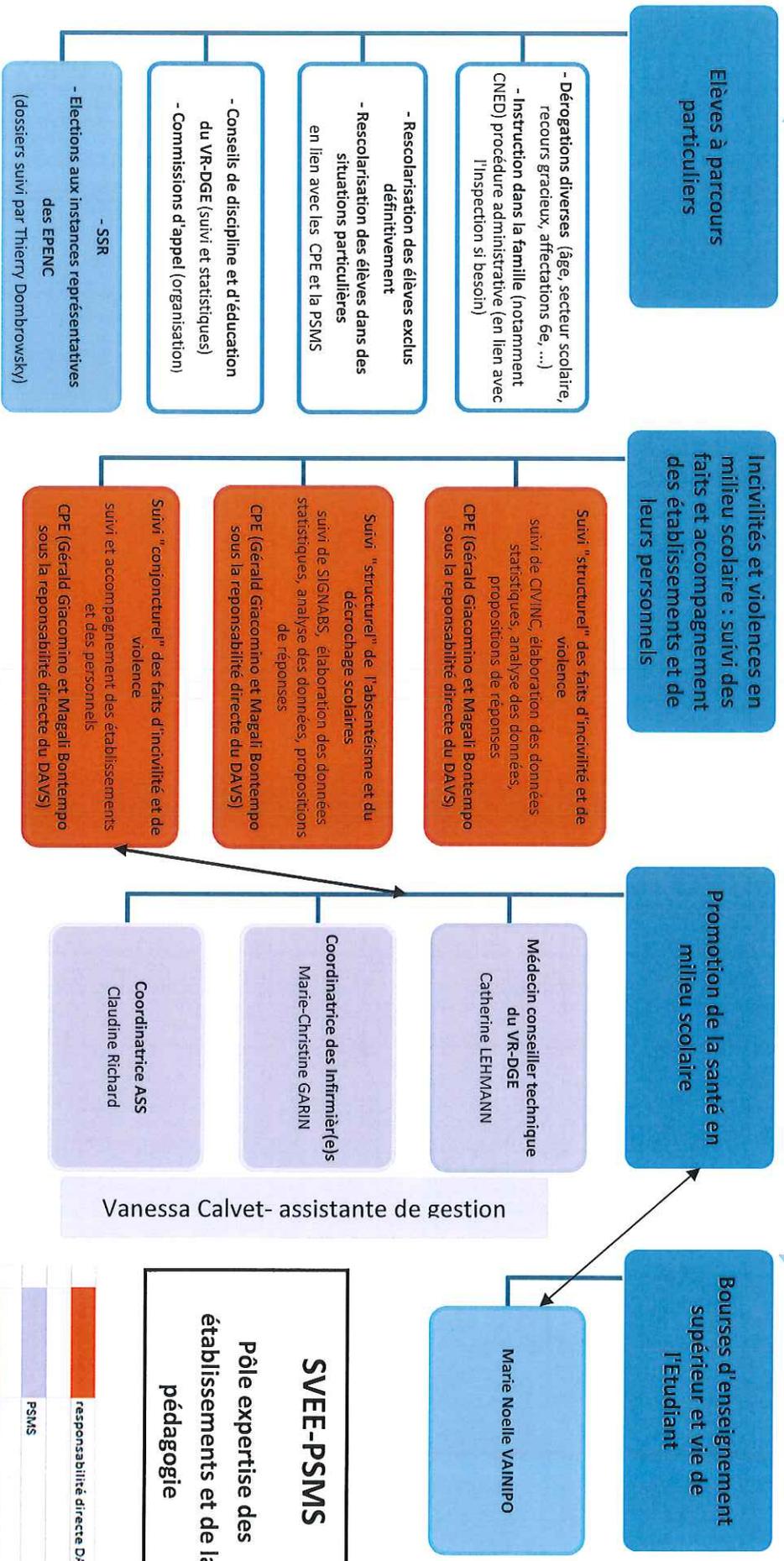
L'inspecteur général de l'administration  
de l'Education nationale et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT

# ORGANIGRAMME DU SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE ET DE L'ÉTUDIANT – PROMOTION DE LA SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE (SVEE-PSMS)

Coordination Thierry Dombrowsky, en lien avec les partenaires

ANNEXE 1

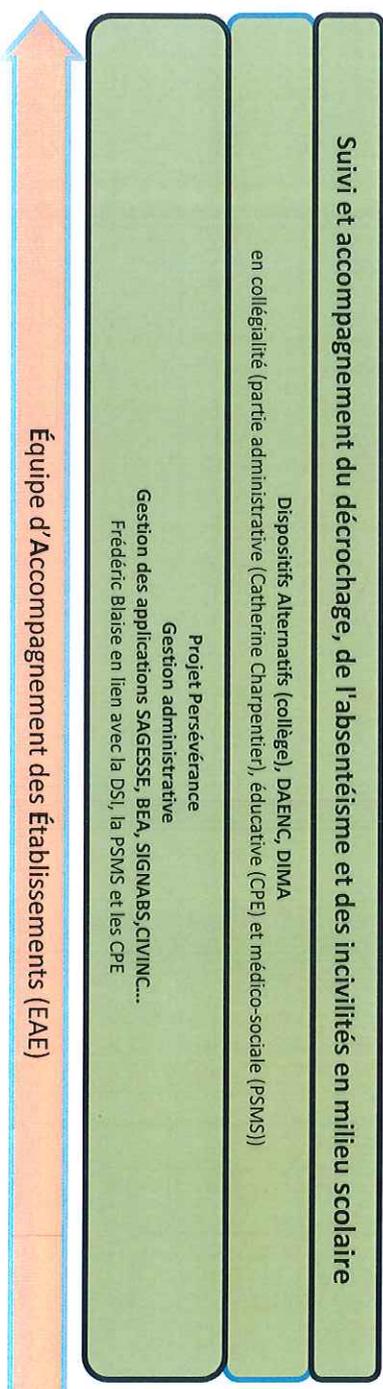


Vanessa Calvet- assistante de gestion

**SVEE-PSMS**  
Pôle expertise des établissements et de la pédagogie

Catherine Charpentier- Chef de service

Angela Keletaona- assistante de gestion



	responsabilité directe DAVS
	PSMS
	responsabilité directe TD
	responsabilité partagée partie administrative (CC), partie éducative (CPE), partie médico-sociale (PSMS)
	responsabilité directe CC

**Présentation de l'Équipe d'Accompagnement des Établissements (EAE)**